Les rendez-vous du 1er trimestre 2018

Neuf groupes Attac dans les Hauts-de Seine,
il y en forcément un près de chez vous !
attac92@attac.org - https://local.attac.org/attac92/

Réunions-débats
- mardi 9 janvier : « Le complotisme en Occident » avec Jean-Pierre Dozon, anthropologue
- mardi 13 février : sujet (la maison, la jeunesse ou la culture) et intervenant à préciser
- mardi 13 mars : film avec débat sur la Palestine et les réfugiés palestiniens en Syrie

Soirées organisées en partenariat entre Attac 92, le CEIC et la MJC-TC, à la MJC-TC 96-98 rue Saint-Denis à Colombes

Réunion mensuelle du groupe
- tous les derniers lundis du mois à 20 h 30, à la Maison des associations 80 bld du Gal Leclerc à Clichy (métro mairie de Clichy, bus 74 ou 174)

Joindre le groupe : attac92gp2@yahoo.fr ou 09 51 50 59 93 (Jean)

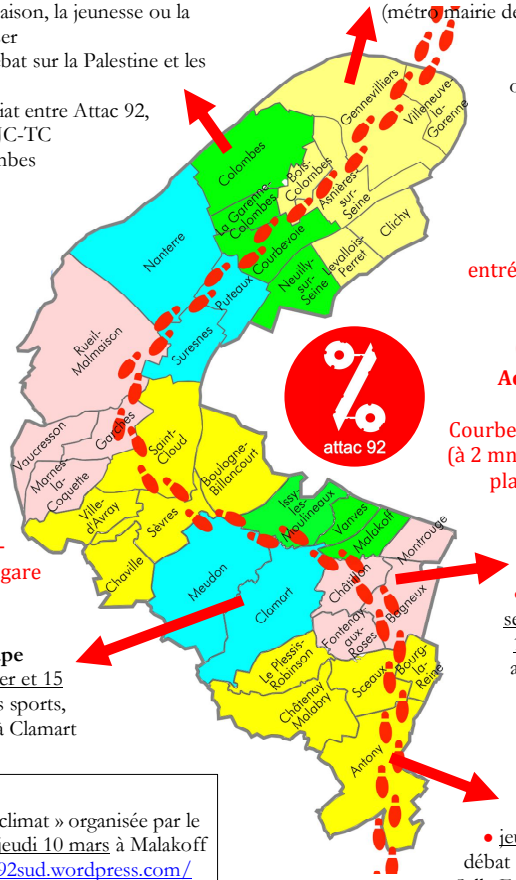

Rencontre des adhérents Attac 92 sud
► samedi 27 janvier, entrée libre de 14 h à 17 h, centre socio-culturel de La Fourche, salle du 4e étage, 216 avenue Jean Jaurès à Clamart
Accès : gare SNCF Clamart depuis Montparnasse (à 2mn), T6 puis bus 189 (arrêt Hébert - gare), 394, Clamibus (arrêt gare de Clamart)

Rencontre des adhérents Attac 92 nord
► samedi 20 janvier, entrée libre de 14 h à 17 h, 6 rue Adam Leroux à Courbevoie (face au garage Pires)
Accès : RER La Défense (à 15 mn), gare SNCF Courbevoie depuis St-Lazare (à 2 mn), bus 275, 176 (arrêt place Charras), 178, 175

Réunion mensuelle du groupe
- les jeudis 18 janvier, 15 février et 15 mars à 20 h 30 à la Maison des sports, salle orange, place Hunebelle à Clamart

Réunion mensuelle du groupe
- le jeudi de la première semaine pleine du mois à 19 h 30, à la Maison des associations, 105 avenue Aristide Briand à Montrouge

Et chez nos amis :
Réunion publique « CETA et climat » organisée par le Collectif Stop Tafta 92sud, le jeudi 10 mars à Malakoff avec Frédéric Viale : stoptafta92sud.wordpress.com/

Soirées du groupe Attac cables
- jeudi 18 janvier à 20 h 30, débat avec Dominique Plihon Salle François Molé d'Antony : « Toujours plus pour les riches : manifeste pour une fiscalité juste ».
- mardi 20 mars à 20 h 30 à la salle Henri Lasson d'Antony : « 20 ans, l'âge de la désobéissance pour Attac ? »

S'informer & Agir, un autre monde est possible * *Le Mag d'Attac 92* * n° 2, parution 1er trimestre 2018
Directrice de la publication : Nathalie Levray - Dépôt légal : à parution - ISSN en cours - Tirage : 6 000 exemplaires

Adhérez à Attac sur le site d'Attac France (de 13 à 400 € par an, suivant vos revenus) : https://france.attac.org/

attac 92 Un autre monde est possible * *Le Mag d'Attac 92* * 1er trimestre 2018 n° 2

S'informer & Agir

#ApplePayeTesImpôts : la campagne d'Attac dénonce l'évasion fiscale massive pratiquée par Apple et exige le versement définitif de l'amende de 13 milliards € à l'Irlande, décidée par la Commission européenne (CE). En rétorsion, la firme convoque Attac devant le tribunal de grande instance de Paris le 12 février. Elle l'accuse de « vandalisme » et d'« atteinte à la sécurité » et demande une astreinte de 150 000 € en cas de futures actions dans ses magasins. Or, celles-ci sont symboliques, festives et non-violentes, menées à visage découvert et sans aucune dégradation matérielle. Attac ne se laissera pas baillonner par la première multinationale du monde.

Editorial

Pour une fiscalité du XXIe siècle

Le vingtième anniversaire d'Attac en 2018 marque vingt années d'engagement sur le thème de l'évasion fiscale. Inlassablement, Attac, ses adhérents et ses représentants, ont dénoncé, par des campagnes menées seuls ou avec d'autres compagnons associatifs, les milliards d'euros passés à l'as. Quand la dénonciation a été jugée trop pressante, sont apparues les listes noires, grises ou blanches façon Sarkozy, mais toujours l'inaction des gouvernements successifs, la force des lobbies et les impunités judiciaire et journalistique des multinationales l'ont emportées.

Et puis les affaires Cahuzac, LuxLeaks, Panama Papers et, tout récemment, les Paradise Papers ont révélé la justesse des analyses d'Attac et porté au grand jour les stratégies des multinationales, des grandes fortunes et des puissants pour échapper à l'impôt. Or si les plus riches s'affranchissent de leur contribution au bien commun et aux services publics, c'est le consentement général à l'impôt qui est affaibli. C'est aussi le sentiment d'appartenir à une même société qui est amoindri, poussant à davantage de repli sur soi et d'individualisme, mettant en danger notre contrat démocratique.

Pour répondre aux enjeux sociaux et écologiques, contraindre les multinationales à payer l'impôt là où elles développent leur activité, Attac développe ses propositions* de réformes pour une fiscalité du XXIe siècle. Il est en effet temps de changer de braquet fiscal et, pour y parvenir, souhaitons-nous une année marquée par des victoires associatives et des petits bonheurs quotidiens.

** Toujours plus pour les riches - manifeste pour une fiscalité juste (édition Les liens qui libèrent)*

Attac, qu'est-ce que c'est ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire, qui milite pour la justice sociale et environnementale, et conteste le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature. Elle mène des actions pour favoriser des alternatives.

S'informer

Des économistes à gage dans les media pour nous conditionner !

À longueur d'antennes et d'éditoriaux, ils répètent toujours le même discours, prônant la réduction de l'intervention de l'Etat, la privatisation de pans entiers de l'économie, clé de la croissance, l'urgence des réformes, la mondialisation, forcément heureuse... Une poignée de chroniqueurs économiques et de pseudo-experts trustent à eux seuls la majorité des interventions audiovisuelles* et écrites : Élie Cohen, Michel Godet, Daniel Cohen, Nicolas Bouzou, François Langlet, Dominique Seux, Éric Le Boucher, Nicolas Doze… (tiens tiens, que des hommes !). Omniprésents, interchangeables, ils sont, tous, favorables à l'économie de marché, partagent les mêmes points de vue, donnent leur avis sur tout, distribuent les bons et les mauvais points…

Un discours circulaire et idéologique, fait pour défendre des intérêts précis au sein de médias appartenant à des grands groupes industriels ou financiers. Car ces individus sont aussi président de société de conseil, administrateur de grandes entreprises ou de banque, conseiller de groupes financiers ou médiatiques… Pour déconstruire cette dictature de la pensée économique unique, informez-vous sur l'information. Changez de fréquence ! ◻

* se reporter au site Acrimed (action-critique-médias) : www.acrimed.org

457 niches fiscales pour 99 milliards €

Une niche fiscale (ou dépense fiscale) est une disposition dérogatoire qui prend la forme d'une réduction d'impôt, d'un crédit d'impôt, d'une exonération ou d'une déduction du revenu imposable. Elle permet de réduire l'impôt sur le revenu dû par les particuliers. La loi de finances pour 2018 en recense 457 pour un coût budgétaire de 99 milliards €, un montant supérieur au déficit budgétaire de l'État.

En théorie, les niches cherchent à modifier les comportements : la réduction d'impôt pour dons aux œuvres est censée favoriser les dons et soutenir les organismes d'intérêt général. Mais elles sont aussi parfois le fruit de l'action de lobbies.

Si les niches bénéficient à de nombreux contribuables, comme l'exonération des intérêts des livrets d'épargne réglementés (livret A), les plus aisés les optimisent et les concentrent pour abaisser le taux d'imposition effectif de leurs revenus. Les 1 000 foyers fiscaux les plus riches arrivent ainsi à réduire le taux maximum d'imposition (45 %) dans une fourchette de 20 à 24 %. Une vraie réforme fiscale doit donc intégrer une révision de l'ensemble des niches fiscales pour en réduire le coût et le nombre. ◻

Les femmes ne sont pas la cause nationale du gouvernement Macron !

Les « ordonnances Macron » sur le Travail renvoient la négociation de nombreux droits directement au niveau des entreprises, inversant la hiérarchie des normes. Par exemple, les modifications du temps de travail (horaires, mobi-lité, baisse de salaire…) et les négociations salariales (tous les quatre ans au lieu de tous les ans). Mais également les droits familiaux (rémunération et durée du congé maternité, congés enfants malades, aménagement du temps de travail des femmes enceintes…), souvent issus de Conventions collectives de branche.

Ces ordonnances toucheront de plein fouet les conditions de travail des salariés les plus précarisés. Et de manière disproportionnée, les femmes.

Parce qu'elles sont surreprésentées dans les petites entreprises où les rapports de forces ne sont pas à l'avantage des salariés. Parce que c'est davantage sur les femmes que pèsent les contraintes familiales. Alors qu'elles gagnent en moyenne 26 % de moins que les hommes, les femmes ne verront pas leur situation globale s'améliorer grâce à ces ordonnances. Et, tout en se prétendant le champion de la cause des femmes, le gouvernement attaque les outils de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes en les rendant optionnels ! Face aux effets d'annonce qui masquent la réalité de terrain, nous aussi communiquons ! ◻

Agir

Actions citoyennes, désobéissantes et médiatiques : Attac ne laisse pas faire le monde de la finance !

En 2017, ce sont 7,8 milliards € de subventions françaises qui ont financé les énergies fossiles et polluantes à travers le monde ! Pour dénoncer ce fait et exiger que ces financements soient réorientés dans le soutien à la transition pour des sociétés justes et durables, près de 500 militants se sont rassemblés ce 12 décembre à Paris pour interpeller l'opinion et les chefs de gouvernement réunis par Macron pour un sommet Finance Climat, deux ans après l'adoption de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat. La vidéo et les photos de cette belle mobilisation : http://pasuneurodeplus.info/ ◻

La campagne nationale « évasion fiscale » a largement sensibilisé sur les 60 milliards € volés en France, notamment grâce aux actions symboliques et non violentes de fauchage de chaises.

BNP-Paribas, principale organisatrice de l'évasion fiscale, en a été la cible. Mais elle n'est pas inquiétée par la justice ! Au contraire, forte de son impunité judiciaire, elle fait convoquer Nicole Briend au tribunal de Carpentras le 6 février 2018 pour vol en réunion, alors que cette militante Attac a voulu signifier la légitimité de la désobéissance civile face à des autorités laxistes à l'égard des fraudeurs fiscaux ! ◻

Les 196 chaises réquisitionnées ont été remises au tribunal le jour de l'ouverture du procès de Jérome Cahuzac, le lundi 8 février 2016

Le Festival des solidarités est, chaque année, une bonne occasion pour les groupes de proximité Attac de travailler en réseau avec les autres associations de leur territoire. ◻

À Antony →

← À Clamart